

DE GAULLE ET LA RÉFORME DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE : LE RÉFÉRENDUM DU 28 OCTOBRE 1962

- Fiche 1 -

Objectif : comprendre comment la réforme de l'élection présidentielle renforce le Président de la République.

Compétence travaillée

° Comprendre et critiquer un document : j'identifie et questionne un document pour procéder à son analyse et j'exerce mon esprit critique.

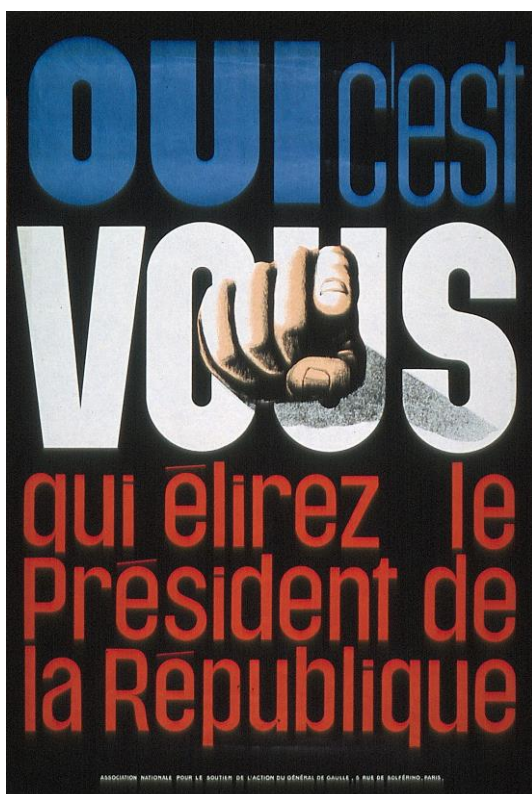
ÉTAPE N°1 : COMPRENDRE UN DOCUMENT DANS SON CONTEXTE.

a) Regardez la vidéo suivante accessible [ici](#) ou [là](#).

b) En quoi la réforme de l'élection présidentielle consiste-t-elle ?

c) Comment le document 1 incite-t-il les Français à participer au référendum du 28 octobre 1962 ? Justifiez votre réponse en vous appuyant sur au moins deux éléments précis de l'affiche.

Document 1



Association nationale pour le soutien de l'action du général de Gaulle, octobre 1962, Fondation Charles de Gaulle.

i Date	Type de scrutin	Résultat
21 décembre 1958	Élection présidentielle au suffrage universel indirect ¹	De Gaulle élu avec 78,5% des suffrages exprimés
28 octobre 1962	Référendum ²	Le « oui » l'emporte à 62,25%
19 décembre 1965	Élection présidentielle au suffrage universel direct ³	De Gaulle élu avec 54,5% des suffrages exprimés

1. Suffrage universel indirect : système d'élection dans lequel seuls les grands électeurs (= députés, sénateurs, élus départementaux et municipaux) participent au vote.

2. Référendum : question posée aux citoyens sur un projet de loi ou de constitution à laquelle ils répondent par oui ou par non.

3. Suffrage universel direct : élection à laquelle tous les citoyens participent au vote.

aller + loin

Facultatif : Pour en savoir plus sur les affiches vocatives, consultez cet [article](#).

ÉTAPE N°2 : INTERPRÉTER ET ANALYSER LE DOCUMENT.

d) Justifiez le fait que la réforme de l'élection présidentielle renforce la légitimité du Président de la République.